

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 février 2018

LISTE FRANÇAISE PARADIS FISCAUX - (N° 585)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CF4

présenté par
Mme El Hairy

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, après les mots : « centre financier », insérer les mots : « et les États ou territoires classés dans la liste "Hurricane" d'après les conclusions du Conseil relatives à la liste de l'Union européenne des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales (2017/C 438/04) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre en compte les difficultés de certains États ou territoires. Il est donc proposé d'élargir les exemptions d'inscription à la liste des États et territoires non coopératifs aux États et territoires figurant sur la liste *Hurricane* de l'Union européenne.